

## REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS DES CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX U18 MASCULINS ET FEMININS

Saison 2025-2026

ARTICLES	U 18 M et F							
1- ORGANISATION	Le Comité de l'Eure de Basket-ball est l'organisateur des championnats départementaux Masculins et Féminins U18 (2008-2009-2010 et 2011-2012 surclassés) Le terme joueur comprend les joueurs et les joueuses.							
2 - MIXITE	Les équipes mixtes ne sont pas autorisées dans ces championnats. L'équipe fautive perdra la rencontre par pénalité.							
	MASCULINS					FEMININS		
3 - STRUCTURE DES CHAMPIONNATS	Championnat en 2 phases Phase 1 : 6 poules de 6 équipes.Les 2 1ères équipes des poules A et B formeront la poule A de la 2ème phase, les 3èmes et 4èmes des poules A et B formeront la poule B de la 2ème phase etc Phase 2 : poules de force : 8 poules de 4 équipes. L'équipe classée 1ère de la poule A sera proclamée championne de l'Eure				Championnat en 2 phases  Phase 1 : 2 poules de 6 équipes. Les 2 1ères équipes des poules A et B formeront la poule A de la 2ème phase, les 3èmes et 4èmes des poules A et B formeront la poule B de la 2ème phase etc Phase 2 : poules de force : 3 poules de 4 équipes. L'équipe classée 1ère de la poule A sera proclamée championne de l'Eure			
	Les rencontres doivent se dérouler le samedi après-midi. En accord entre les clubs, les rencontres peuvent se dérouler le samedi ou le dimanche.							
4 - HORAIRES DES EPREUVES	ou le diffialiere	<10 <10 <20 <30 <50 >100	Matin Entre 9h30 et 11h30 Entre 10h00 et 11h30 Entre 10h30 et 11h30		Entre 14 Entre 14 Entre 15	Après-n 8h30 et 18h00 4h00 et 18h00 4h30 et 17h30 5h00 et 17h00 5h30 et 17h00	nidi 	
5 -TAILLE DES BALLONS ET DES PANIERS	L'équipe visitée est chargée de fournir les ballons pour les rencontres et l'échauffement des équipes visiteuses (2 ballons de qualité correcte).							
	MASCULINS				FEMININS			
	Taille 7				Taille 6			
6 - QUALIFICATION DES LICENCES	Pourront participer :  - Licences C (y compris surclassés) : 10  - Licences C1, C2 ou T : 5 maxi  Tps de pause							
7 - DUREE DES RENCONTRES	Périodes	entre quart temps	à la mi-temps	Nombre	Durée	Si égalité après prolongation		
	4 x 9 min	2 min	10 min	1 à n	5 mn	Sans objet		
8 - TEMPS MORTS	Règlement Fédéral							
				e de match		r le terrain		
9 - PARTICIPATION A LA RENCONTRE		Nombre de joueurs	<u>Махі</u> 10	Mini 5	Maxi 5	Mini 2		
10 - REGLES DE JEU	Application du règlement de jeu international, sauf directives techniques.							
11- CONDITIONS DE PARTICIPATION	Concernant les joueurs évoluant en région, il faut, pour pouvoir participer à la 2 ème phase, avoir obligatoirement joué la moitié des matchs de la 1ère phase.							
12 - DIRECTIVES TECHNIQUES	Sanction(s) en cas de manquement aux directives techniques :  Après plusieurs signalements et constatations d'une personne habilitée par le Comité, la commission des compétitions pourra refuser l'engagement de l'équipe qui enfreint le règlement la saison suivante.							
13 - ARBITRAGE	Le club recevant assure l'arbitrage.							
	<u> </u>							